



CANADA

# Débats du Sénat

---

3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 18

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le mardi 20 avril 2010**

PRÉSIDENTE DE  
L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA

Le programme a incité des habitants et des entreprises de Kingston à participer à la collecte de fonds. La semaine dernière, le salon de coiffure Totally Clips Hair Salon a organisé un coupe-o-thon pour sensibiliser la population au travail de l'organisme Buy-a-Net. Les coupes de cheveux coûtaient 12 \$ et tous les bénéfices ont été remis à l'organisme Buy-a-Net.

Honorables sénateurs, le paludisme est une maladie mortelle qui touche des millions de personnes dans le monde, dont un trop grand nombre d'enfants. C'est aussi une maladie qu'on peut très facilement prévenir grâce à une moustiquaire. De plus, 3 \$ suffisent pour acheter les médicaments et assurer le traitement d'un enfant atteint de cette maladie.

Honorables sénateurs, le financement destiné à la prévention et au traitement du paludisme a décuplé, selon Roll Back Malaria, le partenariat mondial contre le paludisme, mais il y a encore du travail à faire pour éradiquer cette maladie si facile à éliminer. J'invite tous les sénateurs à se joindre aux efforts consentis dans leur région respective.

À 18 heures aujourd'hui, à la salle 256-S, une troupe de jeunes acteurs de Kingston appelée The Not So Amateur Amateurs présentera une pièce sur les travaux de la Croix-Rouge canadienne et du groupe sur la prévention du paludisme Buy-a-Net, ainsi que sur le programme Un filet d'espoir. J'invite les sénateurs à faire comme ces acteurs, à sensibiliser la population et à se joindre au sénateur Jaffer, qui a fait preuve d'un remarquable leadership dans ce dossier.

[Français]

**L'honorable Lucie Pépin** : Honorables sénateurs, vendredi dernier, le Parlement a reçu la visite de la princesse Astrid de Belgique et de la professeure Coll-Seck, directrice exécutive de Roll Back Malaria.

Cette visite, co-organisée par le sénateur Jaffer, avait pour but de nous sensibiliser au problème du paludisme.

Cette maladie transmise par les moustiques contamine jusqu'à 500 millions de personnes et en tue un million chaque année. Le paludisme est la principale cause de mortalité chez les enfants subsahariens âgés de moins de cinq ans. Un enfant meurt toutes les 30 secondes quelque part dans le monde à cause du paludisme.

Les femmes enceintes forment un autre groupe vulnérable. Elles sont quatre fois plus susceptibles de contracter le paludisme.

Les enfants qui ont été en contact avec le paludisme avant leur naissance risquent de développer des maladies plus graves transmises par le placenta infecté. Leur système immunitaire reste affaibli et ils peuvent souffrir de retards de croissance et de développement cognitif.

Je me joins à la princesse Astrid pour souhaiter que le sujet du paludisme soit à l'ordre du jour du sommet du G8 sur la santé maternelle et infantile, en juin prochain.

Nous devons faire vite, car chaque moment d'inaction coûte une vie, alors que chaque décès causé par le paludisme est évitable.

Cette maladie infectieuse est, en effet, contrôlable et soignable. Dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticides antipaludisme peut faire diminuer la mortalité infantile globale.

Un accès rapide et général à un traitement réduirait encore plus le nombre de décès. Un traitement préventif durant la grossesse peut diminuer de façon significative les accouchements d'enfants prématurés ou mort-nés.

• (1410)

Des moyens efficaces, préventifs et curatifs existent, mais très souvent l'accès à ces derniers pose problème. Le paludisme touche principalement les populations de zones rurales, qui ont peu de moyens pour se protéger contre les moustiques ou s'offrir des traitements en cas d'infection.

Plusieurs acteurs se mobilisent afin de rendre disponibles et abordables ces moyens de protection et les traitements antipaludiques. Je salue le travail de madame le sénateur Jaffer, qui s'est jointe à ces efforts.

Honorables sénateurs, la Journée mondiale contre le paludisme sera célébrée le 25 avril prochain. Cette journée nous donne l'occasion de faire la différence. Je vous invite à vous informer sur cette maladie. Le sénateur Jaffer se fera sûrement un plaisir de vous en dire plus long.

Si vous le pouvez, joignez-vous aux efforts des organismes comme Roll Back Malaria pour faire du paludisme une chose du passé.

[Traduction]

## LA FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

**L'honorable Wilbert J. Keon** : Honorables sénateurs, la Fondation canadienne pour l'innovation, la FCI, est un organisme autonome créé par le gouvernement du Canada pour investir dans l'infrastructure de recherche. Le mandat de la FCI est de renforcer la capacité des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche, de même que des établissements de recherche à but non lucratif du Canada, à mener des projets de recherche et de développement technologique de calibre mondial au profit des Canadiens.

En date du 31 mars 2009, la FCI avait investi, depuis sa création en 1997, quelque 4,5 milliards de dollars dans l'infrastructure de recherche. Ces investissements ont mené à des découvertes marquantes dans de nombreuses disciplines. Qu'elles soient orientées vers la santé, les ressources naturelles et l'énergie, les technologies de l'information et des communications, l'environnement ou les sciences humaines, les activités de recherche rendues possibles par les investissements de la FCI sont reconnues pour leur excellence.

Des études ont prouvé que les fondations constituent l'un des instruments importants et efficaces de mise en œuvre des programmes de recherche et d'enseignement pour le gouvernement du Canada, des domaines où les connaissances des experts, les partenariats, les programmes de financement pluriannuels, la planification à long terme et les processus indépendants d'évaluation au mérite sont déterminants.

La nature impartiale du modèle des fondations permet à des organismes tels que la FCI de relever des défis bien ciblés de manière très efficace et non partisane. En travaillant avec les établissements, la FCI peut s'assurer que les propositions qu'elle finance s'inscrivent dans des plans de recherche stratégiques solides.

Bien que la FCI ne soit pas la seule à financer l'innovation au Canada, il s'agit de la seule organisation nationale dont l'objectif est de fournir l'infrastructure nécessaire pour mener des activités de recherche de haut calibre dans tous les domaines de recherche.

Un comité international indépendant a récemment évalué la FCI. Le gouvernement est heureux d'annoncer que, après une évaluation du rendement global et une vérification de l'optimisation des ressources à la Fondation canadienne pour l'innovation, le comité international indépendant a déclaré que la FCI est l'organisme de financement de la recherche le plus performant en son genre dans le monde.

Notre gouvernement est fier de ce que la FCI a accompli. Nous savons que le savoir, la recherche et l'innovation sont au cœur de la croissance économique et de la prospérité dans une économie mondialisée. Voilà pourquoi le gouvernement actuel a versé plus de 1,34 milliard de dollars à la FCI depuis 2006.

Nous félicitons la FCI et lui souhaitons bonne continuation. Nous félicitons également M. Eliot Phillipson, qui prend sa retraite après avoir connu beaucoup de succès à titre de président.

### LA SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

**L'honorable Bob Runciman :** Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui en pleine Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels pour attirer l'attention sur un problème qui menace la sécurité de nos enfants et place les organismes qui travaillent auprès des enfants dans une situation précaire. Je parle de l'approbation systématique par la Commission nationale des libérations conditionnelles des demandes de réhabilitation des criminels, même ceux qui ont été reconnus coupables d'infractions sexuelles.

Nous apprenons aujourd'hui que Karla Homolka pourra présenter une demande de réhabilitation d'ici quelques mois à peine.

Selon la *Globe and Mail*, la quasi-totalité des demandes de réhabilitation présentées par des délinquants sexuels au Canada sont acceptées par la Commission nationale des libérations conditionnelles. Au cours des deux dernières années, seules 41 des 1 554 demandes présentées par des délinquants sexuels ont été rejetées. Honorables sénateurs, comme un grand nombre de Canadiens, j'ai été abasourdi par ces statistiques.

Le pardon est un principe louable et il y a bien des raisons pour lesquelles il peut être approprié. Qui voudrait que l'avenir d'un adolescent soit limité par un mauvais coup assorti d'un casier judiciaire? Toutefois, ce n'est pas d'un adolescent dont les rêves sont anéantis par un casier judiciaire découlant d'une erreur de jeunesse qu'il est question. Non, on parle ici de la réhabilitation de délinquants sexuels en série. Je partage le dégoût du premier ministre Harper à l'égard de cette pratique et je suis encouragé par la promesse du ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, d'y mettre fin.

Le gouvernement s'est fait quelque peu critiquer dans les médias pour son empressement à agir dans ce dossier, mais il y a une bonne raison d'agir sans tarder : la protection de nos enfants. En fait, il faut en faire encore plus, car, malheureusement, le seul fait d'arrêter de réhabiliter les délinquants sexuels ne réglera pas le problème. Selon la GRC, il y a près de 15 000 délinquants sexuels réhabilités dans nos collectivités.

Que pouvons-nous faire pour veiller à ce que les organismes qui travaillent avec des enfants ou d'autres personnes vulnérables puissent identifier les délinquants sexuels lorsqu'ils choisissent leurs bénévoles? Certaines églises et certaines associations de bénévoles ne font plus de contrôles pour filtrer les possibles délinquants sexuels parce que les règles strictes s'appliquent aux recherches policières font en sorte qu'il est impossible de cerner les délinquants qui ont bénéficié d'une réhabilitation.

[ Le sénateur Keon ]

Selon la formulation actuelle des règles et la façon dont on les applique, il n'y a que les personnes faisant l'objet d'un contrôle qui peuvent demander qu'on mène une recherche dans le secteur des personnes vulnérables, recherche qui permet de révéler les délits des délinquants sexuels qui ont bénéficié d'une réhabilitation. Honorables sénateurs, c'est inacceptable.

Or, il existe une solution relativement simple. Si les règles actuelles, dans les lois ou les règlements, ne permettent pas aux organismes de faire les contrôles nécessaires pour écarter les délinquants sexuels qui ont bénéficié d'une réhabilitation, il faut donc modifier ces règles. Notre principale préoccupation doit être d'assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables de notre société. Nous avons la possibilité de corriger le problème, et c'est notre devoir de le faire.

### VISITEURS À LA TRIBUNE

**Son Honneur le Président :** Honorables sénateurs, je tiens à signaler la présence à la tribune de représentants de Buy-a-Net, Spread the Net de la Société canadienne de la Croix-Rouge, et de membres du groupe d'artistes The Not So Amateur Amateurs, accompagnés de leur directrice, Mme Kristine Harvey.

Ils sont les invités du sénateur Jaffer.

Au nom de tous les sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Sénat du Canada.

**Des voix :** Bravo!

[Français]

## AFFAIRES COURANTES

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### LE GRAND PRÉVÔT DES FORCES CANADIENNES— DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE 2008

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel de 2008 du Grand prévôt des Forces canadiennes.

#### LA COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES DE LA POLICE MILITAIRE—DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE 2009

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel de 2009 de la Commission d'examen des plaintes.

#### LE COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES— DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE 2009

**L'honorable Gerald J. Comeau (leader adjoint du gouvernement) :** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport annuel de 2009 du Comité des griefs des Forces canadiennes.